

Geneviève BLANC
Henri LACROIX
Sylvie LEGEMBRE
Les élus "Bien Vivre Anduze"

à : monsieur le maire d'Anduze
Hôtel de ville
Plan de Brie
30140 ANDUZE

Le lundi 20 avril 2020,

Monsieur le maire

Dans son intervention du 13 avril dernier, le président Macron a évoqué la date du 11 mai pour une amorce de déconfinement et concernant les scolaires, une reprise progressive des cours dans le premier cycle. A ce titre, la municipalité d'Anduze est concernée pour les écoles primaire et maternelle.

Dans la même semaine, lors de son audition du 16 avril, le ministre de l'intérieur exprimait son souhait de voir s'installer rapidement les conseils municipaux élus au premier tour de scrutin en pointant deux principales raisons à ce positionnement :

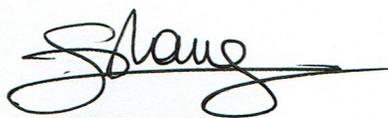
1 - "*Lorsque la démocratie locale le justifie*", c'est le cas pour Anduze car au soir du 15 mars une nouvelle majorité est sortie des urnes sans pouvoir être mise en place pour cause de confinement.

2 - "*Donner aux exécutifs locaux la légitimité électorale pour agir vite*". Eu égard l'ouverture des classes, toute une logistique sera nécessaire. Le déconfinement doit être progressif et les prises de décisions et mesures à mettre en place doivent résulter d'une concertation. Cette dernière doit s'organiser autour des personnels enseignants mais aussi des intervenants non-enseignants dans le cadre scolaire ainsi qu'avec les élus.

Il est donc souhaitable et nécessaire que l'équipe nouvellement élue soit associée au plus vite à la gestion communale, et notamment sur ce point de la reprise scolaire.

Nous vous demandons donc de prévoir dès le 11 mai, les conditions qui permettront la transition entre les deux équipes jusqu'à la mise en place du nouveau conseil municipal avec à sa tête sa nouvelle maire Geneviève Blanc.

Recevez nos salutations citoyennes et républicaines,



Geneviève Blanc